



Infolettre n°3 – 27.10.2020

Les mesures mises en place, et notamment le couvre-feu, sont contraignantes, difficiles, terriblement rudes pour certaines catégories professionnelles. Elles sont devenues indispensables. La situation se dégrade de plus en plus vite dans les hôpitaux ; cela signifie que nos proches, et d'abord les plus exposés par leur travail, leur situation sociale, leur santé, sont désormais concernés. Mais ces mesures ne peuvent suffire, et n'auront d'efficacité que si chacun de son côté, mène sa propre action : militants, élus, membres d'associations, professionnels de santé ou sociaux, à nous de convaincre et de faire partager l'action contre l'épidémie et ses conséquences sociales. Convaincre, ce n'est pas assener, même dans l'urgence: c'est expliquer, mais surtout accompagner nos voisins, nos amis, nos partenaires. Et pour cela, il faut entendre les questions qui se posent dans notre quartier ou notre entreprise, comprendre comment chacun se confronte à l'épidémie, écouter inquiétudes, initiatives et propositions qui ne demandent qu'à fleurir. La période ne peut être celle du silence, elle doit être celle de l'échange, de la parole, de l'émulation dans l'action.

Cette semaine, réunis à l'invitation de l'Agence, de très nombreux-ses coordinateurs-trices des Contrats Locaux de Santé ont confirmé leur volonté de jouer un rôle décisif sur leur territoire. C'est une étape essentielle. L'épidémie progresse partout, mais elle ne revêt pas les mêmes formes et ne prend pas les mêmes chemins à Etampes et à Mantes-la-Jolie, à Paris-Centre et à La Courneuve. L'Agence est, dans les jours qui viennent comme par le passé, aux côtés des acteurs locaux pour développer des programmes territoriaux immédiatement opérationnels. A vos initiatives, vite.

**Luc Ginot,**

**Directeur de la Santé publique**

## La situation en Ile-de-France: quoi de neuf ?

En semaine 42 (du 12 au 18 octobre 2020), l'ensemble des indicateurs de suivi de l'épidémie de SARS-CoV-2 étaient en nette augmentation par rapport à la semaine 41 (du 5 au 11 octobre) signant une accélération de l'épidémie. Selon Santé Publique France, tous les départements d'Ile-de-France sont classés en niveau de vulnérabilité élevé et zone de circulation active du virus.

Dans la région, le nombre de nouveaux cas confirmés poursuit son augmentation avec un taux d'incidence standardisé atteignant 344 cas pour 100 000 habitants. Les taux d'incidence les plus élevés sont observés dans la tranche d'âge des 15-44 ans avec 484 cas / 100 000 habitants sur l'ensemble de la région, et chez les 45-64 ans, avec 393 cas / 100 000 habitants. Parmi les taux de positivité les plus élevés on retrouve les départements de la Seine-Saint-Denis (19,9%) et du Val-d'Oise (19,1 %).

L'Ile-de-France enregistre également le plus fort taux d'incidence hebdomadaire d'admissions en réanimation de patients COVID-19 avec 3,35/100 000 habitants. L'impact sur les services hospitaliers est donc important : au 20 octobre, 3 324 patients étaient hospitalisés, dont 661 en réanimation.

Depuis le 21 octobre, les données relatives au nombre de cas (incidence, positivité...) sont disponibles directement sur Geodes à l'échelle communale. Carte de l'incidence par EPCI : [https://geodes.santepubliquefrance.fr/#c=indicator&f=0&i=sg\\_iris\\_imp.ti&s=2020-10-12-2020-10-18&t=a01&view=map10](https://geodes.santepubliquefrance.fr/#c=indicator&f=0&i=sg_iris_imp.ti&s=2020-10-12-2020-10-18&t=a01&view=map10)

## Le programme de prévention

« Nous profitons des lieux de distribution de denrées alimentaires pour distribuer des masques et échanger avec les bénéficiaires ».

**Association Jeun'Espoir de Colombes**

« Nous avons croisé des personnes rencontrées la veille, qui portaient toujours le même masque un jour après ».

**Voisin de proximité – Montreuil Quartier La Noue**

---

## Quelques chiffres...

**545**

actions réalisées

**23 914**

personnes rencontrées

**15**

sessions de formation réalisées

**360**

professionnels et bénévoles formés

---

## Mobilisation des collectivités

Mardi 20 octobre, la première web-conférence des coordonnateurs CLS/CLSM a réuni plus de 80 personnes. Elle a été l'occasion de présenter aux participants une plateforme documentaire et collaborative dédiée aux coordonnateurs territoriaux de santé afin de rendre plus fiables et efficaces les circuits d'information.

45 coordonnateurs se sont également déjà inscrits aux formations proposées par le CODES 93 afin d'intensifier les actions de santé publique relatives aux gestes barrière et aux mesures de prévention de la COVID-19 dans leurs territoires.

## Focus sur vos interventions : en Seine-Saint-Denis

Mardi 20 octobre 2020 entre 12H30 et 13H30, l'association de prévention spécialisée « A TRAVERS LA VILLE » est intervenue devant la maison de quartier des Courtilières, avenue Aimé Césaire à Pantin 93.

Les éducateurs ont échangé avec les jeunes présents sur l'espace public afin de les sensibiliser aux gestes barrières et au port du masque.

Cette opération a touché 16 personnes et 36 masques ont été remis. Cette démarche a été appréciée par une bonne partie de la population présente sur les lieux qui est angoissée par la situation épidémique. Les habitants sont déjà alertés sur le sujet car des « pères de familles » ont été durement touchés par cette pandémie en avril 2020 et comme le précise un habitant : « Il y a eu des morts ici ». Ils souhaiteraient aussi : « pouvoir bénéficier, en plus des masques, de gel hydro alcoolique » car leurs difficultés économiques ne leur permettent pas de pouvoir acheter ce type de produit.



(Source : A Travers La Ville)

## En finir avec les idées fausses sur le port du masque

### EXISTE-T-IL DES RISQUES A PORTER UN MASQUE ?



Depuis que le masque a fait irruption dans le quotidien des français, il a été l'objet de nombreuses rumeurs. En fait, il n'existe pas de contre-indication médicale au port du masque qu'il soit chirurgical (composé de trois couches de matières synthétiques non tissées et de couche de filtration intercalées au milieu) ou en tissu.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, l'utilisation prolongée de masques médicaux peut être inconfortable, mais elle n'entraîne ni intoxication au CO<sub>2</sub>, ni manque d'oxygène. Précaution à prendre, pour le masque chirurgical, veiller à ce qu'il soit correctement ajusté pour permettre de respirer normalement.

### PEUT ON PORTER UN MASQUE QUAND ON FAIT DE L'EXERCICE ?

Par contre, il n'est pas recommandé de porter un masque en cas d'effort physique, car la transpiration peut entraîner une humidification plus rapide du masque rendant la respiration plus difficile et favorisant la croissance de micro-organismes. Pendant l'exercice, la principale mesure de prévention consiste à garder une distance physique d'au moins un mètre avec les autres.

L'ensemble des conseils au grand public sont à retrouver sur le site de l'OMS :

<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/myth-busters>

## Liens et contacts utiles

L'information fiable et facile à comprendre reste une ressource fondamentale auprès des acteurs de cette prévention pour renforcer l'adhésion des publics les plus réticents à l'application des gestes barrière :

Dernière version du catalogue de Santé Publique France des supports d'information à destination du grand public et en version multilingues et accessibles : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/depliant-flyer/covid-19-supports-d-information-grand-public.-catalogue-octobre-2020>

L'infolettre est également disponible sur le site de PromoSanté Ile-de-France : <https://www.promosante-idf.fr/nos-publications/nos-publications>

Contact : [ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr)